



« L'Armor est dans le web », un nouveau service pour les commerçants et professionnels du tourisme

Saint-Brieuc, le 15 septembre 2011 - *Quelle entreprise peut se passer aujourd'hui d'une présence en ligne ? Aucune... Même les TPE, les « très petites entreprises », se doivent de prendre en compte Internet, outil largement utilisé par leurs clients potentiels. Et pour celles qui sont déjà sur la toile, l'utilisation varie, allant de la simple vitrine, au site de réservation ou de vente en ligne. Devant cette situation très hétérogène, la CCI des Côtes d'Armor a décidé de mettre en place un nouveau service, entièrement pris en charge, de « diagnostic web ». L'objectif à terme, étant d'optimiser l'utilisation des nouvelles technologies faites par les TPE de notre département.*

A l'origine de l'Armor est dans le web, il y a un constat fait sur le terrain, par les agents de la CCI. Les opérations menées par la structure (Cap Qualité Tourisme et Achatville), en lien avec Internet, ont mis en avant deux tendances :

- **L'intérêt pour les TPE de l'outil internet**
- **Les lacunes des TPE dans ce domaine**

Forte de ces constats, la CCI des Côtes d'Armor a décidé de mettre en place un nouveau dispositif, **entièrement pris en charge** : l'Armor est dans le web. Son principe : aider l'entreprise à définir ses besoins web en prenant en compte les outils existants et les pratiques actuelles, pour l'accompagner dans sa stratégie.

Qui est concerné ?

Le dispositif est dédié aux professionnels du tourisme (hôtels, campings, restaurants, sites de loisirs) et aux commerçants inscrits au RCS, soit un potentiel de 10 000 entreprises.

Comment ça marche ?

Le collaborateur de la CCI va faire un état des lieux. Deux scénarii sont possibles :

- L'entreprise a un site web. Le collaborateur va faire des préconisations en fonction de l'état des lieux de ce site : réajustements ou refonte complète. Dans ce dernier cas, le collaborateur de la CCI va aider l'entreprise à définir ses besoins et va l'orienter vers un professionnel local.
- L'entreprise n'a pas de site web. Le collaborateur de la CCI va définir les besoins de l'entreprise et l'orienter vers un professionnel.

Dans tous les cas, la CCI assure un suivi du projet.

Votre contact presse :
Vanessa ERMEL

02 96 78 68 79 – vanessa.ermel@cotesdarmor.cci.fr

Pour établir son diagnostic et ses préconisations, le collaborateur de la CCI va évaluer le niveau de pratique du dirigeant, et plus largement la « culture web » de l'entreprise.

Au-delà du site Internet, il s'agit aussi de sensibiliser les entreprises aux nouveaux outils du web : smartphones et autres réseaux sociaux.

L'Armor est dans le Web en trois clics

- 1- Un rendez-vous gratuit dans l'entreprise pour évaluer ses besoins et son site web
- 2- Des conseils personnalisés pour accompagner l'entreprise dans sa stratégie web
- 3- La possibilité de profiter d'une formation 100% prise en charge et directement dans l'entreprise

Quelques chiffres...

- 1 internaute sur 4 est un mobinaute en France
- 7 millions de smartphones en France
- 80% de croissance depuis 2009
- Il se vend plus de smartphones en France, que de téléphones mobiles
- 63% des utilisateurs sont des hommes
- 57% ont entre 15 et 34 ans
- 55% sont des urbains
- 41% sont des CSP+

Pour en savoir plus : www.larmorestdansleweb.com